

Proposition de loi visant à inscrire le préjudice écologique dans le Code civil

Le 23 janvier 2013, la proposition de loi no. 646 de MM. Alain Leboeuf et Christophe Priou, visant à inscrire la notion de préjudice écologique dans le Code civil a été enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale (AN). Cette proposition reprend une proposition de loi enregistrée à la Présidence du Sénat en mai 2012 et qui n'a pas abouti.

La proposition est dans notre base « Ressources », rubrique Législations et réglementations françaises, Assemblée nationale, propositions de lois.